

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

Kiosque

Published on 20/07/2023 - Updated 25/04/2024

Le guides des bonnes pratiques des ports en île de France

En 2017, HAROPA PORT, ainsi que la Ville de Paris, les acteurs des filières BTP et produits valorisables signaient la toute première édition de la Charte d'amélioration des ports (CAP). Un engagement qu'ils ont tenu à renouveler, le 23 septembre 2021, dans une charte actualisée et plus ambitieuse encore !

Charte des usages des ports de Grenelle, Javel Bas, Javel Haut, Victor, Auteuil, Passy et Point du Jour

Situé dans des zones fortement urbanisées, le bassin portuaire des 15^e et 16^e arrondissement se compose des ports de Grenelle, Javel Bas, Javel Haut, Victor, Auteuil, Passy et le Point du Jour, avec des caractéristiques et des vocations diverses : industrielles, de logistiques, de croisières, d'animation, de loisirs ou encore de promenade. Ces ports ont récemment connu des réaménagements ; d'autres connaissent des développements qui transformeront leurs usages.

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble des usagers et permettre un usage partagé de ces différents sites, HAROPA PORT a co-élaboré une Charte des usages en concertation avec les amodiataires, établissements recevant du public, industriels, associations, riverains, etc.

Charte des usages des ports de Bercy et de la Gare

Entre les ponts de Tolbiac et de Bercy un bassin réunit les ports de la Gare, de Bercy et le plan d'eau de la Seine. Ces quais parisiens sont connus pour leurs activités de loisir et participent au développement économique et au rayonnement culturel de la ville. Afin de permettre la cohabitation de tous, une Charte des usages du port de la Gare a été élaborée par riverains, habitants, responsables des établissements flottants, pouvoirs publics (Mairie du 13e, HAROPA PORT), commissariat du 13e, conseils de quartier et associations.

Charte des usages des ports d'Austerlitz et de la Râpée

Les Ports d'Austerlitz et de La Râpée ont comme vocation l'accueil de bateaux logements, d'infrastructures culturelles et de loisirs, d'escales pour les bateaux de passagers et d'espaces dédiés à la logistique urbaine. En quelques années, ils sont devenus, des lieux densément fréquentés. Afin de permettre la cohabitation de tous -apaisée et sereine - une Charte des usages du port d'Austerlitz et de la Râpée a été co-élaborée à l'initiative de HAROPA PORT et des mairies des 12e et 13e arrondissements.

